

L'ALGÉRIE OBTIENT UNE VICTOIRE DÉFINITIVE CONTRE ORASCOM TÉLÉCOM

Page 5

**BELMADI CONVOQUE
2 NOUVEAUX JOUEURS**

**LE MATCH
ALGÉRIE-
CAMEROUN
COMPROMIS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N°4095 | Mercredi 23 septembre 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

**COVID-19
EN ALGÉRIE**

**192
NOUVEAUX
CAS EN 24
HEURES**

Page 16

AMMAR BELHIMER :

LA NOUVELLE CONSTITUTION RÉPONDRA "AUX REVENDICATIONS DU HIRAK"

Pages 4



ZEGMATI À PROPOS DE
BANDES DE QUARTIERS :



**"LA SANCTION
POURRAIT ALLER
JUSQU'À LA PEINE
DE MORT"**

Page 3

AIDE FINANCIÈRE
DE 30.000 DA



**LA MESURE
ÉTENDUE AUX
TRANSPORTEURS
DE VOYAGEURS**

Page 4

INDUSTRIE ET IMPORTATION DE VÉHICULES
**LA COURSE OUVERTE
PAR LE MINISTÈRE
DE L'INDUSTRIE**

Page 4



**USURPATION D'IDENTITÉ DE HAUTS CADRES
DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE**

**UN INDIVIDU
ARRÊTÉ**

Page 3



5

morts déplorés
en 24 heures dans des
accidents de la route.

14

nouveaux
sarcophages
découverts à Saqqara
en Égypte.

747

agents administratifs
pour la révision des
listes électorales.

Entrée en service de la Maison de l'accompagnement à Tissemsilt

La Maison de l'accompagnement et de l'insertion de la wilaya de Tissemsilt est entrée en service. Ainsi, il a été procédé à l'installation officielle de l'instance de gestion de ce nouveau mécanisme doté de deux représentants de différents dispositifs de l'emploi de la wilaya. Le siège de cette nouvelle instance décidée sur la base d'une décision du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels se trouve au niveau de l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Tedjeddine- Hamed-Abdelwahab, au chef-lieu de wilaya. Cette instance, désormais opérationnelle, a pour mission d'orienter les diplômés des établissements de formation, de les aider dans la création de petites entreprises et de les intégrer dans le marché du travail. La Maison de l'accompagnement et de l'insertion se veut un espace pour les stagiaires et les diplômés des centres de formation professionnelle, ainsi que les représentants des dispositifs de l'emploi pour échanger les avis sur la manière de créer les startups.



La 4^e édition du Phramex prévue en Novembre à Oran



Plus de 45 exposants prendront part à la 4^e édition du Salon de la pharmacie, de la parapharmacie & du confort au quotidien (PharmEx), prévue du 5 au 7 novembre prochain au centre des Conventions d'Oran avec le strict respect des mesures de prévention sanitaire. Prévues initialement en septembre et reportées pour octobre, pour cause de la Covid 19, les organisateurs ont finalement opté pour l'organisation de cette exposition le mois de novembre principalement à cause de la situation épidémiologique.

Pharmex est un événement qui réunira l'ensemble de la communauté des pharmaciens, d'autres praticiens et acteurs de santé y seront conviés. Les différents intervenants dans le domaine de la pharmacie seront conviés pour exposer leurs nouveautés et leurs produits tout en respectant les protocoles sanitaires de lutte contre le coronavirus. Le salon sera une occasion pour honorer les professionnels de la santé qui étaient, et le sont encore, aux premiers rangs pour combattre la pandémie depuis plus de 7 mois.

Report des Championnats arabes des nations et des clubs de tennis

Les championnats arabes des nations et des clubs de tennis de table, prévus fin octobre et début novembre respectivement en Jordanie et au Liban, ont été reportés à une date ultérieure en raison de la pandémie de coronavirus, a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FATT). Cette décision a été prise samedi, lors de la réunion virtuelle du bureau exécutif de l'Union arabe de tennis de table, sous la présidence de Khalil El-Mouhanadi et à laquelle a pris part le patron de la Fédération algérienne de la discipline, Chérif Derkaoui, en tant que membre de cet organe. "Après discussions, le bureau a décidé de reporter les dites compétitions à une date ultérieure en raison de la situation sanitaire liée à la Covid-19 dans le monde arabe", a écrit la Fédération algérienne de la discipline sur Facebook. Le bureau exécutif de l'Union arabe a décidé aussi d'interpeller la Jordanie et le Liban pour une éventuelle organisation des deux compétitions dans un seul pays, afin de "diminuer les frais aux pays participants".

D
I
X
I
T

Abdelmadjid Tebboune

"La cause palestinienne, qui est "sacrée" pour nous et pour l'ensemble du peuple algérien... Nous ne prendrons jamais part à l'empressement pour la normalisation avec l'entité sioniste."

Le dentiste opérait sur... hoverboard

La vidéo a de quoi faire grincer les dents des plus réfractaires au fauteuil du dentiste.

Juché sur un hoverboard, une sorte de gyropode sans guidon, avec juste deux roues et un marchepied, Seth Lookhart, un dentiste d'Alaska, extrait une dent de la bouche d'une femme visiblement anesthésiée avant de filer dans le couloir sur son engin en levant les bras en guise de célébration. Sa prouesse médicale n'a pas impressionné outre mesure la justice de l'État de l'Alaska, qui l'a condamné à 20 ans de prison, dont 8 avec sursis, et 2,2 millions de dollars d'amende.

Il fait pousser ses plantes en... musique

Il diffuse des mélodies 4 fois par jour, par séquences de 11 à 15 minutes, notamment pour les tomates.

Sur une séquence, 10 mélodies différentes se succèdent. Elles stimulent la synthèse des protéines lesquelles constituent la structure des organismes vivants.

Celles-ci se composent d'acides aminés.

À chacun d'entre eux correspondent une note de musique, une onde, une vibration, une fréquence. Un son donné aide la plante à fixer l'acide aminé.

Ainsi, chaque mélodie cible une action précise.

ZONES D'OMBRE

La prise en charge des besoins de la population commence à donner ses fruits

Le conseiller du président de la République chargé des zones d'ombre, Brahim Merrad, a affirmé, depuis Saida, que "la prise en charge par l'Etat des besoins de la population des zones d'ombre commence à donner ses fruits sur le terrain".

PAR LAKHDARI BRAHIM

Le recensement et la prise en charge par l'Etat, des besoins de la population des zones d'ombre, commence à donner leurs fruits sur le terrain", a précisé M. Merrad, lors de sa visite de deux jours dans cette wilaya pour s'enquérir de l'état du développement local dans les zones d'ombre.

"Plusieurs zones d'ombre, à travers le pays, ont enregistré la réalisation de nombreux projets de développement à même d'améliorer les conditions de vie de la population de ces zones reculées, dépourvues des commodités les plus élémentaires pour une vie décente et digne", a-t-il dit. Après avoir pris connaissance des préoccupations des citoyens de l'ensemble de ces zones, à savoir, Ouled Ahmed, Oued Falit, Sefala, El Beggar et Tal, le conseiller du président de la République a indiqué, que "tous les besoins des citoyens seront pris en charge et concrétisés".

"Nous œuvrons à concrétiser sur le terrain cette politique judicieuse adoptée par l'Etat, à travers une série de visites d'inspection à ces zones qui bénéficieront de plusieurs projets de développement à l'effet de contribuer directement à l'amélioration du cadre de vie de leur population", a-t-il déclaré.

A ce propos, il a souligné que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accorde un grand intérêt à la concrétisation de ses engagements pour garantir le droit d'une vie décente et digne à la population de ces zones à travers tout le pays".

M. Merrad s'est enquis longuement des préoccupations de la population des zones d'ombre de cette wilaya, qui portent dans leur ensemble sur l'Alimentation en eau potable (AEP), le raccordement au réseau électrique rural et agricole, la demande d'accès à l'aide financière pour le logement



rural, les projets de réalisation des réseaux d'assainissement, le désenclavement, l'ouverture des routes et la construction d'établissements éducatifs en faveur de leurs enfants.

A cet effet, M. Merrad a rassuré les citoyens, que l'Etat allouera des fonds importants pour la concrétisation des projets non inscrits en vue de lever les contraintes et difficultés rencontrées par les habitants des régions enclavées à travers le territoire national et leur fixation dans leur région d'origine.

La wilaya de Saida, qui compte 308 zones d'ombre, a enregistré 423 opérations de développement dans les secteurs des ressources en eau, des travaux publics, de l'éducation et de l'énergie, auxquelles plus de 4 milliards de dinars ont été affectés.

Rétablir la confiance

société civile-institutions de l'Etat
Le conseiller auprès du président de la République, chargé du mouvement associatif et de la communauté nationale à l'étranger, Nazih Berramdane, a affirmé, hier à Tamanrasset, que le rétablissement de la confiance entre la société civile et les institutions de l'Etat constituait l'amorce de l'étape d'édification de la nouvelle Algérie.

"La restauration de la confiance entre la société civile et les institutions de l'Etat constituera une véritable amorce pour l'édification de l'Algérie nouvelle et la concrétisation du principe de l'action participative à laquelle tous aspirent", a indiqué M. Berramdane lors d'une rencontre tenue en présence des représentants de la société civile de la wilaya de Tamanrasset.

Il a mis en avant aussi l'intérêt accordé à la société civile dans le projet de révision de la Constitution, avant de valoriser l'implication de la société dans la préparation de ce projet, à travers la large consultation ayant donné lieu à la formulation de nombreuses suggestions ayant permis d'enrichir ce projet.

"Le président de la République insiste grandement sur le soutien de la société civile et l'accompagnement de son organisation", a ajouté M. Berramdane, avant de rassurer que "toutes les contraintes seront aplanies pour faire de la société civile une force de proposition et un véritable partenaire des institutions de l'Etat, à tous les échelons".

Les participants à la rencontre ont, pour leur part, salué les initiatives visant à élargir les mécanismes de véritables consultation et d'implication de la société civile. Une série de questions et de suggestions ont ainsi été avancées par les représentants de la société civile, appelant notamment à accorder davantage d'intérêt aux associations des régions du Sud, pour promouvoir leurs activités, à travers la mise en place de mécanismes d'appui et de financement de multiples activités, en plus de la suggestion de formules d'encouragement des opérateurs économiques à appuyer les diverses initiatives du mouvement associatif. La création d'une instance spécifique "Société civile" au niveau local pour l'encadrement des actions associatives et l'élaboration de textes réglementaires pour la protection des acteurs associatifs, ont également été proposées lors de cette rencontre.

L. B.

REPRISE DES ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES DANS LES UNIVERSITÉS

Les conditions sont acceptables

Le Secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Noureddine Ghoulali, a examiné avec les représentants des associations estudiantines et les responsables des établissements de l'enseignement supérieur et des œuvres universitaires, les conditions de reprise des activités pédagogiques, qualifiées "d'acceptables", a indiqué hier un communiqué du ministère.

M. Ghoulali a présenté, lors d'une réunion avec les associations estudiantines, en présence de cadres du ministère, "les condi-

tions de reprise des activités pédagogiques" depuis le 23 août 2020, a précisé la même source. Suite aux rencontres d'évaluation tenues la semaine dernière, il a été relevé que les activités pédagogiques programmées du 23 août au 9 septembre 2020 étaient "acceptables".

Les responsables des établissements d'enseignement supérieur et des œuvres universitaires avaient affirmé, lors de ces rencontres d'évaluation, "leur disponibilité à clôturer l'année universitaire".

De leur côté, les représentants des associations estudiantines "se sont félicités" des

mesures prises par les pouvoirs publics en matière de prise en charge du transport des étudiants de différentes wilayas vers leurs établissements mais également de la reprise des activités pédagogiques en présentiel à partir du 19 septembre 2020.

Par la même, les représentants des associations estudiantines ont exprimé leurs préoccupations dans les domaines pédagogique et des œuvres universitaires.

A ce titre, le SG du ministère s'est engagé à "prendre en charge toutes les préoccupations soulevées".

R. N..

ZEGHMATI À PROPOS DE BANDES DE QUARTIERS :

"La sanction pourrait aller jusqu'à la peine de mort"

Le ministre de la Justice promet la main-de-fer contre les bandes des quartiers, un phénomène qui a pris ces dernières années des proportions alarmantes, ponctuées par des violences mortelles, sans compter le climat de terreur qui affecte les citoyens dans leur droit à la sécurité et à la sérénité.

En présentant le nouveau projet de code pénal devant les membres de la Commissions des affaires juridiques de l'APN, Belkacem Zeghmati a expliqué que "la sanction pourrait, en vertu des dispositions de ce texte, aller jusqu'à la peine de mort, selon la gravité du fait de violence commis par celui qui crée, organise, adhère à une bande de quartier".

Le garde des Sceaux admet que "à ce jour, nous n'avons pas été capables d'apporter la riposte efficace au phénomène des bandes de quartiers, promettant également des punitions sévères contre toute personne empêchant quelqu'un de quitter une bande en utilisant contre elle la menace ou la violence." Selon le ministre de la Justice, la guerre des bandes rivales est un phénomène sociétal qui touche toutes les wilayas, affirmant que "de nombreux citoyens ont du changer leur lieu de résidence par peur pour leur vie, celle de leur enfants et de leurs bien".

R. N.

USURPATION D'IDENTITÉ DE HAUTS CADRES DE LA PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE

Un individu arrêté

Les services de la Sûreté de la wilaya d'Alger ont arrêté lundi un individu dangereux, issue de la wilaya de Boumerdes et résidant à La Casbah et à Bab Ezzouar, s'adonnant à l'usurpation d'identité de cadres supérieurs à la Présidence de la République et d'autres institutions de l'Etat, a hier indiqué la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Il s'agit d'un individu arrêté "en possession de cartes d'identité appartenant à d'autres personnes issues de différentes wilayas, auxquelles il faisait croire qu'il était en contact avec des fonctionnaires dans divers secteurs, afin d'intervenir pour leur parcours professionnel de manière à bénéficier d'installations dans des postes ou de transferts de poste en contrepartie d'avantages et de sommes d'argent", a précisé la même source.

L'enquête préliminaire a révélé, que la personne arrêtée exerçait une activité criminelle étendue à plusieurs wilayas, et impliquée dans plusieurs affaires similaires liées à l'escroquerie, menace de mort, usurpation d'identité militaire et d'autrui, harcèlement d'un fonctionnaire en poste et outrage à corps constitué, a-t-on affirmé, faisant savoir que l'enquête, supervisée par les autorités juridiques territorialement compétentes, suit son cours.

La DGSN invite toute personne ayant été victime d'escroquerie, dans ce sens, de se rapprocher des services de la Sûreté de wilaya d'Alger, a-t-on conclu.

R. N.

MÉTRO D'ALGER

La gestion bientôt assurée par une entreprise algérienne

A partir du 1er novembre, la gestion du Métro d'Alger sera transférée à une entreprise algérienne, c'est ce qu'a annoncé, dans un communiqué, l'Entreprise du Métro d'Alger (EMA).

Cette entreprise algérienne nouvellement créée qui prendra en charge l'exploitation et la maintenance du Métro d'Alger remplacera l'entreprise française RATP El Djazaïr, dont le contrat prendra fin le 31 octobre prochain.

L'EMA s'est engagée à préserver l'ensemble des postes d'emploi ainsi que les droits des travailleurs.

L'entreprise a également assuré que les salaires des travailleurs seront maintenus, ainsi que leurs droits et avantages sociaux.

Pour rappel, c'est en 2011, au moment de sa mise en service, que RATP El Djazaïr s'est vu confier l'exploitation et la maintenance de la première ligne du Métro d'Alger qui compte 12 km, 14 stations et 200.000 passagers/jour.

La société française RATP Dev avait remporté le contrat d'exploitation et de maintenance du métro, pour une durée de huit ans pour un montant de 130 millions d'euros.

Le contrat a été signé le 4 décembre 2007.

R. N.

CORSICA LINEA

La compagnie maritime reporte ses dessertes vers l'Algérie

La compagnie maritime française Corsica Linea a reporté toutes ses dessertes à destination de l'Algérie jusqu'au 14 octobre 2020, a indiqué hier la compagnie dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

"La fermeture des frontières décrétée par les gouvernements Algérien et Français jusqu'à nouvel ordre contraint CORSICA Linea à annuler l'ensemble de ses traversées sur les lignes France - Algérie jusqu'au 14 octobre 2020 inclus", précise le même communiqué.

Pour rappel, les frontières aériennes et maritimes de l'Algérie sont fermées depuis le 17 mars dernier, en raison de la propagation du nouveau corona-

AMMAR BELHIMER :

La nouvelle Constitution répondra "aux revendications du Hirak"

Le ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement, M. Ammar Belhimer, a indiqué que la nouvelle Constitution algérienne, dont le projet sera soumis à un référendum populaire le 1er novembre prochain, répondra aux revendications du Hirak, le mouvement populaire qui a empêché l'ancien président Abdelaziz Bouteflika de briguer un 5e mandat.

PAR CHAHINE ASTOUATI

"**L'**amendement constitutionnel est le premier des engagements électoraux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Il faut une nouvelle Constitution conforme aux revendications du mouvement populaire +Hirak+ du 22 février 2019. Le président de la République a béni ce Hirak et s'est engagé à mettre en œuvre ses revendications", a indiqué M. Belhimer dans un entretien accordé à la chaîne de télévision France24. Parmi les revendications du Hirak auxquelles le projet de révision de la Constitution, adopté par le deux chambres du Parlement, répond déjà, M. Belhimer a cité, essentiellement, "l'affermissement de l'exercice démocratique, une plus grande séparation des pouvoirs et un plus grand attachement aux lois en créant une Cour constitutionnelle et en assurant par une disposition particu-



lière la sécurité juridique". S'agissant des chantiers de réforme du secteur de la communication, M. Belhimer a indiqué qu'ils tiennent de deux "grandes préoccupations", à savoir "le raffermissement de l'exercice démocratique et l'encadrement juridique des activités de communication". Il a précisé qu'au titre de la première préoccupation, il a été retenu notamment "le renforcement du cadre référentiel (révision constitutionnelle en cours), la préservation du cadre pluriel et concurrentiel de l'activité de communication, le développement de la communication institutionnelle et le développement de la communication de proximité". Pour l'encadrement juridique des activités de communication, M. Belhimer a cité, essentiellement, "la codification de l'activité de la presse électronique multimédias, une loi sur la publicité, l'encadrement de l'activité de sondage d'opinion, une assise juridique pour les agences de communication, l'autorégulation de la presse écrite :

Conseil national de la presse écrite, et le rapatriement juridique et technologique des chaînes de télévision privées". Invité à s'exprimer sur la condamnation en appel à deux ans de prison ferme de Khaled Drareni, M. Belhimer s'est voulu catégorique en affirmant: "N'attendez pas d'un membre de l'Exécutif, de surcroît ancien professeur de droit, de s'immiscer dans le fonctionnement de l'institution judiciaire". Il a ajouté que "des peines ont été prononcées en première et en seconde instances dans des décisions de justice que je m'abstiendrai naturellement de commenter", précisant, toutefois, que "ce n'est pas de délit de presse dont il s'agit dans le cas d'espèce, même si le prévenu exerçait le métier de correspondant de médias étrangers sans accréditation préalable". M. Belhimer a qualifié les réactions à ce sujet de certaines Organisations non gouvernementales (ONG) étrangères d'"ingérence inadmissible".

C. A.

AIDE FINANCIÈRE DE 30.000 DA

La mesure étendue aux transporteurs de voyageurs

Par Racim Nidhal

Le Premier ministre, M. Abdelaziz Djerad, a décidé d'élargir le bénéfice de l'aide financière de 30.000 dinars, au profit des transporteurs routiers de personnes, affectés par les mesures de restriction sur le transport entre les wilayas dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19), indique mardi un communiqué des services du Premier ministre. "En application des ins-

tructions du président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Monsieur Abdelaziz Djerad, a décidé d'élargir le bénéfice de l'aide financière de trente mille (30.000) dinars au profit des transporteurs routiers de personnes, affectés par les mesures de restriction sur le transport entre les wilayas dans le cadre des mesures de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus (COVID-19)", note la même source. Une aide financière de dix mille

(10.000) dinars est également accordée au profit des conducteurs et receveurs, ajoute le communiqué, précisant que ces mesures "sont applicables pour la période d'août, septembre et octobre 2020". Cette aide arrive à point nommé pour cette catégorie professionnelle violemment percutée par la crise sanitaire, au point que le syndicat a multiplié ces derniers temps, les grèves pour appeler les autorités à lever l'interdiction sur les navettes entre wilayas.

R. N.

PÉTROLE

Le Brent à près de 42 dollars le baril

Les prix du pétrole se reprenaient hier, après un accès de faiblesse la veille, dans un marché "nerveux" et attentif à la demande d'or noir, que d'éventuels nouveaux confinements pourraient sérieusement affecter.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 41,99 dollars à Londres, en hausse de 1,33% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour octobre, dont c'est le dernier jour de cotation, gagnait 0,81% à 39,63 dollars.

La veille, les deux cours de référence avaient perdu aux alentours de 4%. "Le

marché pétrolier devient de plus en plus nerveux", a constaté Barbara Lambrecht, analyste de Commerzbank.

En cause, "la recrudescence des cas de Covid-19 en Europe, à même de réduire la demande de pétrole sur le Continent", si de nouvelles mesures de confinement étaient mises en place, a estimé Avtar Sandu, de Phillip Futures. Pour enrayer la montée d'une possible deuxième vague, près d'un million d'habitants de Madrid et de ses environs sont par exemple de nouveau soumis, depuis lundi et pour une durée de deux semaines, à de sévères restrictions dans leurs déplacements.

"Les mesures mises en place pour endiguer la pandémie de coronavirus ont un impact direct et important sur la demande de pétrole", a rappelé Mme Lambrecht, et pèsent sur les cours. De plus, "des facteurs baissiers peuvent aussi être identifiés du côté de l'offre, avec la Libye qui prévoit dans les prochains jours de tripler sa production de pétrole", a-t-elle complété.

Les barils de Brent et de WTI se négociaient toutefois toujours au-dessus de leurs prix de lundi dernier, puisqu'ils ont respectivement engrangé plus de 8% et 10% la semaine dernière.

R. N.

AFFAIRE DJEZZY

L'Algérie obtient une victoire définitive contre Orascom Télécom

Défendu par le cabinet Shearman & Sterling, l'État algérien a définitivement obtenu gain de cause dans l'affaire qui l'opposait au groupe Orascom Telecom Holding (OTH), autrefois actionnaire de Djezzy, détenu par le milliardaire égyptien Naguib Sawiris, a indiqué un communiqué publié par le cabinet d'avocats.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

"Le 17 septembre 2020, une commission ad hoc a rejeté la demande d'annulation déposée contre la sentence rendue en faveur du gouvernement algérien dans un différend avec la société luxembourgeoise Orascom TMT Investments (Orascom TMTI), société détenue et contrôlée par le milliardaire égyptien Naguib Sawiris", selon le même communiqué.

La sentence rendue en mai 2017 par un tribunal arbitral international constitué sous l'égide du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), avait rejeté la réclamation de 4 milliards de dollars de Sawiris Orascom TMTI contre l'Algérie, dans son intégralité, la jugeant irrecevable et abusive, précise la même source.

Le tribunal avait également ordonné à Orascom TMTI de supporter les frais de la procédure ainsi que 50% des frais et dépenses de l'Algérie.

L'actionnaire direct égyptien de l'OTA, Orascom Telecom Holding (OTH), a intenté une procédure d'arbitrage devant la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international (CNUDCI), réclamant 16 milliards de dollars, contre l'Algérie au sujet du même différend qui a été réglé en 2014, a rappelé le cabinet d'avocats dans le même communiqué.

Ce règlement a été conclu après trois ans de négociations très complexes, à la suite desquelles le Fonds national d'investissement algérien (FNI), un fonds



d'investissement stratégique contrôlé par l'État algérien, a signé un accord d'achat d'actions lié à l'acquisition d'une participation de 51% dans OTA, pour une contrepartie d'achat de 2,643 milliards de dollars. Orascom TMTI, ancien actionnaire indirect d'OTH, a fait valoir que le règlement de 2014 n'avait pas eu d'incidence sur sa procédure parallèle et distincte.

A ce propos, le cabinet d'avocats a rappelé qu'après cinq ans de procédure, le tribunal arbitral a conclu que la demande de l'OTMTI était irrecevable et a jugé qu'il n'était pas possible d'exercer sa compétence sur le litige. Le tribunal a également conclu que, compte tenu des circonstances entourant les demandes de M. Sawiris, la poursuite de l'OTMTI équivalait à «un abus du système de protection des investissements». En conséquence, le tribunal a ordonné à Orascom TMTI, qui avait déjà engagé 20 millions de dollars en frais et dépenses juridiques, de payer l'intégralité des frais de procédure et de rembourser 50% des dépenses de l'Algérie, engagées dans le cadre de l'arbitrage, ce qui a coûté à la société 3,5 millions de dollars supplémentaires, souligne le même communiqué. En septembre 2017, Orascom TMTI a déposé une demande d'annulation partielle de la sentence, demandant l'annulation des parties de la sentence relatives à la recevabilité et aux dépenses.

Orascom TMTI a fait valoir que le tribunal avait manifestement outrepassé ses pouvoirs, s'était sérieusement écarté d'une règle de procédure fondamentale et n'avait pas motivé la sentence. Par décision du 17 septembre 2020, une commission ad hoc du CIRDI, constituée pour entendre la demande d'annulation, présidée par le juge

de la CIJ Peter Tomka, a rejeté la demande d'annulation d'Orascom TMTI et condamné Orascom TMTI à supporter les frais de la procédure d'annulation, s'élevant à 755.000 \$, précise le cabinet d'avocats Shearman & Sterling. Emmanuel Gaillard, avocat principal de l'Algérie et qui dirige le département d'arbitrage international de Shearman & Sterling, déclare: "Nous sommes extrêmement heureux de cette décision. Tout d'abord, nous sommes ravis pour l'Algérie. L'Algérie n'a jamais été vaincue dans aucune des affaires d'arbitrage en matière d'investissement dont elle est saisie. Nous sommes également extrêmement heureux que le comité ait confirmé la décision historique du tribunal, qui aidera les futurs tribunaux arbitraux à contrôler le comportement abusif de certains investisseurs qui engagent des procédures arbitrales parallèles à différents niveaux d'une chaîne d'entreprises intégrée en relation avec le même différend". Yas Banifatemi qui dirige le département droit international public chez Shearman & Sterling, a déclaré: "La décision du comité est très bien motivée, en particulier en ce qui concerne le concept de recevabilité. Le comité confirme que le fait de tirer des règles d'irrecevabilité des principes du droit international, des pouvoirs inhérents du tribunal et / ou de l'objet de l'arbitrage en matière d'investissement constitue un exercice légitime de la fonction du tribunal. C'est une confirmation très appréciée des pouvoirs des tribunaux d'investissement et de leur rôle dans le développement du droit des investissements".

R. R.

INDUSTRIE ET IMPORTATION DE VÉHICULES

La course ouverte par le ministère de l'Industrie

PAR RANIA NAILI

Après des mois et des mois passés à préparer, peaufiner et finaliser les textes réglementaires, le ministère de l'Industrie a enfin décidé de lever le pied sur la pédale de frein.

La plateforme numérique dédiée aux pré-inscriptions électroniques des constructeurs automobiles et des concessionnaires de véhicules neufs, a été lancée à partir de ce dimanche, 20 septembre 2020, par le

ministère de l'Industrie.

C'est ce que rapporte lundi, le site spécialisé Autobip, ajoutant que le département de Ferhat Ait Ali Baraham "a invité les opérateurs intéressés à se présenter au niveau du siège du ministère, pour procéder aux pré-inscriptions".

Les nouvelles conditions drastiques que pose le cahier des charges fait que les postulants ne se bousculent pas au portillon, à en croire la même source qui cite néanmoins trois marques comme partantes.

Le concessionnaire Emin Auto, représentant de la marque chinoise JAC, la société Burgan International, représentante de la marque chinoise DFSK, la société Ival, représentante de la marque Iveco, Isuzu et Mazda via sa filiale Jamal Spa.

Cette liste pourrait encore s'allonger, encore que les caisses du trésor ne sont plus les pompes à fric de jadis où le pétrole tutoyait les 150 dollars et la facture d'importation les 4 milliards de dollars.

R. N.

VERSEMENT DES PENSIONS DE RETRAITES Un nouveau calendrier mis en place

Un nouveau calendrier de versement des pensions et allocations des retraités et ayants-droits, sur plusieurs jours, a été élaboré afin de faciliter le retrait d'argent au niveau des bureaux de poste, a indiqué Algérie Poste sur sa page officielle Facebook.

"Afin de faciliter le retrait des pensions et allocations des retraités et ayants-droits, et assurer une meilleure prise en charge au niveau des bureaux de poste, et dans le cadre de la complémentarité gouvernementale entre le ministère de la Poste et des Télécommunications et celui du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, la Caisse nationale des retraites (CNR) et Algérie Poste ont élaboré un nouveau calendrier pour le versement des pensions, sur plusieurs jours, en fonction du dernier numéro du compte CCP", a précisé la même source.

Pour ce faire, Algérie Poste invite les retraités et les ayants-droit à "respecter ce calendrier et se présenter le jour du versement de leur pension afin de retirer leur argent dans les meilleures conditions au niveau des bureaux de poste", a conclu le communiqué.

R. N.

SELON BRAHIM BOUMZAR

La réussite du e-commerce dépend de la généralisation du paiement électronique

Brahim Boumzar, ministre de la Poste et des Télécommunications, estime hier que la "réussite du e-commerce en Algérie dépend à la fois des PME/PMI et de la généralisation du commerce électronique".

Présidant hier un atelier thématique, le ministre a expliqué, lors de son intervention, que la "réalisation de ce défi (généralisation du e-paiement) permettra à l'Algérie de faire de grandes avancées et surtout d'améliorer les prestations des services publics envers les citoyens".

La réussite du processus dépend également, ajoute Brahim Boumzar, "du rôle des PME/PMI sur lesquelles les autorités misent beaucoup pour accompagner les jeunes qui souhaitent investir dans le segment des technologies de la Communication et de l'Information".

R. N.



ENTREPRISE NATIONALE DE PROMOTION IMMOBILIERE
EPE / SPA - ENPI
CAPITAL SOCIAL : 1.000.000.000 DA

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Habitat, de L'Urbanisme et de la Ville
Entreprise nationale de promotion immobilière
Direction régionale centre ouest
NIF : 000916098323607

Avis d'Attribution Provisoire

Conformément aux dispositions de la procédure des achats de l'Entreprise Nationale de Promotion Immobilière SPA, La Direction Régionale Centre Ouest informe l'ensemble des soumissionnaires ayant répondu à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale N°21/DRCO/ENPI/2020 paru le sur les quotidiens nationaux « *الخبر* » et « *Midi Libre* » le 17/08/2020 que le lot est attribué comme suit :

Localité / Site	Désignation	Entreprise retenue	Montant Corrigé (DA/TTC)	Délai de Réalisation	Note obtenue	
					Offre technique	Offre Financière
26 Villas Individuelles Promotions Libres à Boufarik Wilaya de Bida	Travaux de Reste à Réaliser en Clos et Couvert	EURL SOUAYAH NIF 099830012219698	52 017 219 ,80	06 Mois	61 pts	Moins disant

Les soumissionnaires, qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidatures, offres techniques et financières, sont invités à se rapprocher de la Direction Régionale Centre Ouest sis à cité 337 logts à Ain Naadja ; dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication du présent avis.

Tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à partir de la première parution du présent avis sur les Quotidiens Nationaux sus visés.

Midi Libre n° 4095 - Mercredi 23 septembre 2020 - 2016 102 143

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن العمران والمدينة

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

ديوان الترقية و التسيير العقاري بتيسمسيلت
المديرية العامة
دائرة التحكم في إنجاز المشاريع
الرقم 2712 ع/.....م.د.ت.م.د.ت.ع/2020

MISE EN DEMEURE

Les bureaux d'études ci-dessous sont tenus de respecter le planning d'intervention de chaque élément chargé du suivi, idem pour le chef de projet conformément à l'article 09 du marché et nous transmettre les C.V des intervenants pour approbation dans un délai de (72) heures à partir de la première apparitions sur les journaux quotidiens nationaux

Projet	Bureaux d'études	N° de convention et date d'approbation
Etude et suivi technique y compris VRD des travaux des 100/1000 logements publics locatifs lot n°04 à Tissemsilt programme quinquennal année 2011	Mecharfi Hebib	N°59/2018 le 28/05/2018
Etude et suivi technique y compris VRD des travaux des 100/1000 logements publics locatifs lot n°03 à Tissemsilt programme quinquennal année 2011	Yagoub Abdennasser	N°58/2018 le 28/05/2018
Etude et suivi technique y compris VRD des travaux des 400/1000 logements publics locatifs à Tissemsilt programme complémentaire des 1000 logements publics locatifs destinés à la résorption de l'habitat précaire (RHP) année 2014	Sarl Boudiaf construction	N°54/2018 le 28/05/2018
Etude et suivi technique de réalisation des travaux des 46/900 logements publics locatifs à Béni Chaib - Tissemsilt programme RHP année 2011	Khefif Mohamed	N°293/2014 le 11/12/2014
Suivi technique d'achèvement y compris VRD des travaux des 138/800 logements publics locatifs à Laayoune - Tissemsilt programme RHP année 2010	SNC ARCONU	N°366/2018 le 13/12/2018
Suivi technique d'achèvement y compris VRD des travaux des 30/2000 logements publics locatifs à Tamellahet - Tissemsilt programme quinquennal année 2010	Mecharfi Hebib	N°27/2020 le 14/04/2020

Faute de quoi des mesures coercitives seront prises à son encontre

Midi Libre n° 4095 - Mercredi 23 septembre 2020 - 2016 015 299

MIDI

الصحف الوطنية الجزائرية



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

SIEMA FOOD EXPO DE CASABLANCA

Les exportateurs algériens veulent investir le marché marocain

Cette manifestation économique et commerciale sera importante et attractive pour les entreprises et les exportateurs algériens et marocains qui envisagent d'accroître les échanges commerciaux et le partenariat gagnant-gagnant en dépit de la fermeture des frontières entre les deux pays depuis plus de 25 ans.

Elan Expo organise la 5e édition du Salon international de l'industrie agroalimentaire, emballage et procédés de fabrication et du Food Expo SIEMA du 23 au 25 mars 2021 à l'Office des foires et expositions de Casablanca (Maroc). Ce Salon international ambitionne d'exposer un large éventail de produits de gammes mais également de montrer les procédés de transformation des aliments et des machines des aliments de l'hospitalité et des machines d'emballage, produits agroalimentaires, machineries... De même, les acteurs de l'industrie agroalimentaire y exposeront des équipements de service alimentaire, de préparation des aliments, de cuisson et de traitement ainsi que des produits divers entre autres, souligne l'Agence nationale de promotion du commerce extérieur (Algex). Cet événement constitue une véritable aubaine pour le Maroc dans la mesure où ce dernier aura l'occasion de montrer son expertise dans le domaine mais également pourrait bénéficier de celle des autres pays, précisent les responsables de l'Algex. L'édition précédente a enregistré 6.700 visiteurs professionnels et 430 rencontres Business to Business de plus de 20 pays. Les opérateurs économiques algériens intéressés par la participation à cette manifestation sont invités à prendre contact avec l'organisateur Elan



Expo. Le Centre national d'informations et des statistiques (Cnis) des Douanes a rendu son rapport du premier trimestre 2018. On y révèle, notamment, que le Maroc est le septième pays de destination des exportations algériennes, selon le site économique méditerranéen basé à Montpellier.

Malgré l'air diplomatique froid entre le Maroc et l'Algérie pour des questions de géopolitique, le commerce entre les deux pays est en bonne forme et se maintient sur une courbe ascendante, affirme cette même source.

Le pays a importé plus de 700 millions de dollars de marchandises depuis l'Algérie. Il se place en septième position sur la liste des destinataires des produits algériens derrière l'Union européenne, les pays de l'OCDE et la Tunisie, ajoute-t-elle.

Par rapport au premier trimestre 2017, le commerce extérieur avec le Maroc a augmenté de 59,83%. De manière générale, les échanges commerciaux sortants avec les pays du Maghreb arabe sont en hausse d'environ 40%. Par ailleurs, grâce à la hausse du prix du baril, le volume global des exportations algériennes a augmenté de 10,72 milliards de dollars, soit une hausse de 19,89% par rapport au premier trimestre 2017. De ce fait, le déficit de la balance commerciale a baissé de presque 84% et les exportations couvrent les importations à hauteur de 96%.

Ce rapport vient confirmer les récentes prévisions de la Banque africaine de développement (BAD) qui classe l'Algérie au quatrième rang des pays les plus riches d'Afrique avec un PIB attendu de 170 milliards de dol-

lars, conclut cette même source méditerranéenne.

A. A.

LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE SCEPTIQUE SUR LA CROISSANCE DANS LA ZONE EURO

L'incertitude sur la reprise économique nécessite une attention particulière

L'incertitude sur la reprise économique dans la zone euro nécessite d'étudier très attentivement toute information nouvelle, y compris concernant l'évolution de l'euro, a déclaré Christine Lagarde, la présidente de la Banque centrale européenne (BCE).

“Si les données disponibles signalent un net rebond au troisième trimestre, la vigueur de la reprise reste très incertaine, irrégulière et incomplète. Elle continue de dépendre largement de l'évolution future de la pandémie et de la réussite des politiques d'endiguement”, a-t-elle dit à l'occasion d'une réunion en visioconférence de l'Assemblée parlementaire franco-allemande.

“L'incertitude de l'environnement actuel exige, cependant, une évaluation très attentive des nouvelles informations qui nous parviennent, y compris concernant le taux de change et de leurs implications pour les perspectives d'inflation à moyen terme.”

R. E.

TRANSPORT AÉRIEN

Airbus veut commercialiser le premier avion à hydrogène dès 2035

Airbus travaille sur trois concepts d'avion à hydrogène, avec l'ambition d'être le premier constructeur à mettre en service un tel appareil en 2035, déclare Guillaume Faury, le président exécutif de l'avionneur européen dans un entretien au journal Le Parisien/Aujourd'hui en France daté de lundi.

Le premier concept est un avion de configuration classique pouvant aller jusqu'à 200 places avec un rayon d'action permettant de faire plus de

3.500 km, explique-t-il. Le deuxième concept sera un avion à hélice, pouvant embarquer environ 100 passagers, pour des trajets plus courts, tandis que le troisième concept repose sur le principe d'une aile volante d'environ 200 places qui permet d'étudier une configuration complètement différente pour le stockage de l'hydrogène et la propulsion.

“Nous pensons que ces trois concepts préfigurent ce à quoi pourrait ressembler le premier Airbus zéro émission”,

explique-t-il. “Il nous faut encore cinq ans pour mettre en compétition plusieurs technologies, les mûrir et choisir la meilleure pour l'avion. Il nous faudra ensuite deux ans pour trouver les fournisseurs, les sites etc. Donc, la mise en programme est prévue aux environs de 2028”, industriels, indique le dirigeant.

“Notre ambition est d'être le premier constructeur à mettre en service un tel appareil en 2035”, ajoute-t-il.

R. E.

Trouble de l'équilibre : Tout sur les vertiges

Le vertige peut avoir pour origine une atteinte du système vestibulaire périphérique (oreille interne, nerf vestibulaire) ou central (centres vestibulaires). Il est également possible de qualifier de vertige de simples sensations d'instabilité dont l'origine est plus générale et sans atteinte vestibulaire.

Le vertige est une illusion de mouvement soit du corps dans l'espace, soit de l'espace par rapport au corps. Il est généralement en rapport avec un problème de l'oreille interne. Une personne prise de vertige a la sensation caractéristique de voir tout tourner autour d'elle. Il est nécessaire de faire la différence entre le vertige et le déséquilibre. Le vertige peut avoir pour origine une atteinte du système vestibulaire périphérique (oreille interne, nerf vestibulaire) ou central (centres vestibulaires). Il est également possible de qualifier de vertige de simples sensations d'instabilité dont l'origine est plus générale et sans atteinte vestibulaire. La personne a alors l'impression fugace que cela tourne autour d'elle. Le bilan d'un vertige doit être complet. Il doit rechercher successivement si la cause est liée ou non au système vestibulaire et si, en cas d'atteinte vestibulaire, l'origine est périphérique ou centrale.

Un mécanisme complexe

Le mécanisme des vertiges est complexe et multifactoriel. L'oreille interne, les yeux et les pieds sont impliqués. Le système vestibulaire a un fonctionnement complexe dans lequel plusieurs types d'informations et de structures sont sollicités pour agir les uns en fonction des autres. La sensation vertigineuse est habituellement la conséquence d'un conflit d'information entre ces trois différentes structures. Ces trois types d'informations qui sont respectivement vestibulaires (issues des vestibules situés dans l'oreille), visuelles et proprioceptives (issues de récepteurs au niveau de la plante des pieds) nous permettent de savoir en permanence si nous bougeons ou si c'est l'environnement qui bouge ou si ce sont les deux, mais aussi dans quelle direction et à quelle vitesse. L'équilibre est une fonction sensorielle qui utilise pour fonctionner des récepteurs sensoriels situés dans le labyrinthe de l'oreille, le système visuel, les récepteurs situés dans les articulations et la plante des pieds. Ces récepteurs envoient des informations aux centres cérébraux qui assurent l'équilibre en envoyant des signaux d'adaptation à des organes capables d'actions correctives : les muscles des globes oculaires, les muscles des membres inférieurs et de la colonne vertébrale, le système cardiovasculaire.

Labyrinthe de l'oreille

L'oreille interne comprend les canaux semi-circulaires et les organes otolithiques. Les canaux semi-circulaires

sont au nombre de trois de chaque côté et disposés perpendiculairement les uns par rapport aux autres. Ils sont sensibles aux mouvements d'accélération angulaire. Les organes otolithiques sont au nombre de deux de chaque côté : le saccule et l'utricule. Ils contiennent des cellules sensorielles reliées par des cils à une sorte de plaque gélatineuse contenant des microcristaux de calcium. Du fait de la masse représentée par ces cristaux, ces organes sont sensibles à la pesanteur et aux accélérations linéaires. Ils informent en permanence les centres vestibulaires de l'inclinaison de la tête par rapport à la verticale. Les vestibules de l'oreille où se trouve le labyrinthe (un dans chaque oreille) disposent d'une activité symétrique. En présence d'une lésion qui altère un labyrinthe ou un nerf vestibulaire, un violent déséquilibre se produit car l'activité liée au labyrinthe sain se poursuit. On parle

de syndrome vestibulaire. La relation entre les vestibules et le système visuel a pour but de maintenir stable l'image visuelle sur la rétine. Dès que l'image visuelle sur la rétine est instable, il se produit une sensation vertigineuse. - La vision donne des informations précieuses et essentielles aux centres de l'équilibre sur les déplacements de l'individu, sa position par rapport au milieu extérieur et comment ce milieu extérieur se situe et se comporte par rapport à lui. - Des récepteurs présents dans les articulations informent les centres vestibulaires de la position des différentes parties du corps par rapport au sol. Ainsi, les atteintes articulaires des membres inférieurs ou de la colonne vertébrale peuvent être à l'origine de sensations d'instabilité en altérant le fonctionnement de la plante des pieds des récepteurs infor-

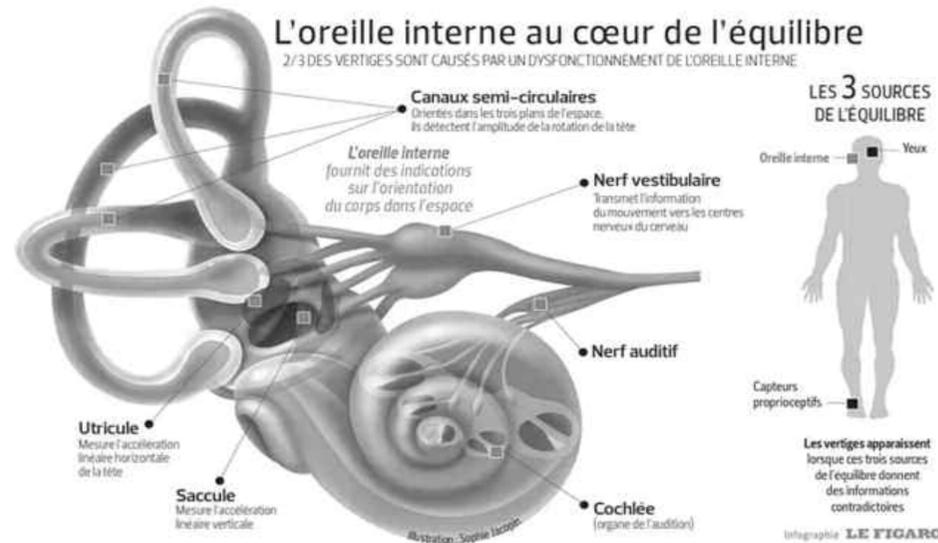
mant les centres de l'équilibre sur les irrégularités du sol. Une altération de ce système est également une cause possible d'instabilité et donc un risque de vertige.

Quelles causes ?

C'est la localisation de l'atteinte qui permet de différencier les origines d'un vertige : atteinte de l'oreille interne, du labyrinthe, du nerf vestibulaire, atteintes des centres de l'équilibre, mais aussi problèmes au niveau du rachis cervical ou problème visuel.

Les causes labyrinthiques

La maladie de Ménière associe vertiges, surdité et acouphène (bourdonnements d'oreilles) d'un même côté. Bien souvent, les signes végétatifs d'accompagnement (nausées, vomissements, pâleur, sueurs) sont intenses et parfois trompeurs. Le vertige évolue par



LES 3 SOURCES DE L'ÉQUILIBRE



Les vertiges apparaissent lorsque ces trois sources de l'équilibre donnent des informations contradictoires.

Infographie LE FIGARO



crises dont la durée varie de quelques dizaines de minutes à 48 heures. Le vertige paroxystique positionnel bénin ou VPPB est l'une des causes les plus fréquentes de vertige. Il s'agit d'un vertige rotatoire très intense, évoluant par crises très brèves (quelques secondes), déclenchées par les changements de position.

Les atteintes du nerf vestibulaire

La névrite vestibulaire est l'atteinte virale du nerf vestibulaire (virus du zona, autres virus). Elle se manifeste par une grande crise vertigineuse intense et brutale, isolée sans signes auditifs, ni neurologiques. Le neurinome du nerf auditif (neurinome de l'acoustique) est une tumeur bénigne développée aux dépens de la gaine du nerf qui comprime progressivement le nerf au fur et à mesure de sa croissance.

Les causes cérébrales

Les tumeurs cérébrales dominent les préoccupations, essentiellement les tumeurs de la fosse postérieure (cervelet, tronc cérébral). Le diagnostic repose

sur le scanner cérébral et surtout l'IRM encéphalique. Les accidents vasculaires cérébraux ischémiques (AVC) dans le territoire vertébro-basilaire se manifestent par une crise vertigineuse intense, durable ou transitoire, associée à des troubles neurologiques également durables ou transitoires (troubles sensitifs et moteurs des membres, troubles visuels, troubles de déglutition, troubles végétatifs). Le diagnostic est facilité par l'IRM. La migraine est également une cause centrale de vertige. Le vertige peut annoncer la crise de migraine (aura), ou appartenir au tableau clinique de la migraine basilaire, essentiellement rencontrée chez les adolescents. Dans la sclérose en plaques un vertige peut être un symptôme inaugural dans près de 10 % des cas. Un syndrome vertigineux associé à des troubles de la conscience et des mouvements stéréotypés fait évoquer une épilepsie focalisée. Les troubles de l'équilibre sont fréquents au cours de l'évolution de la maladie de Parkinson.





Les vertiges d'origine cervicale

Enfin, les vertiges d'origine cervicale regroupent les manifestations neurologiques des anomalies de la charnière cervico-occipitale, ainsi que les manifestations multiples du - syndrome cervico-céphalique - associant céphalée postérieure, vertige déclenché par l'hyper extension du cou, acouphènes, brouillard visuel, paresthésie pharyngée et des membres supérieurs.

Prise en charge ?

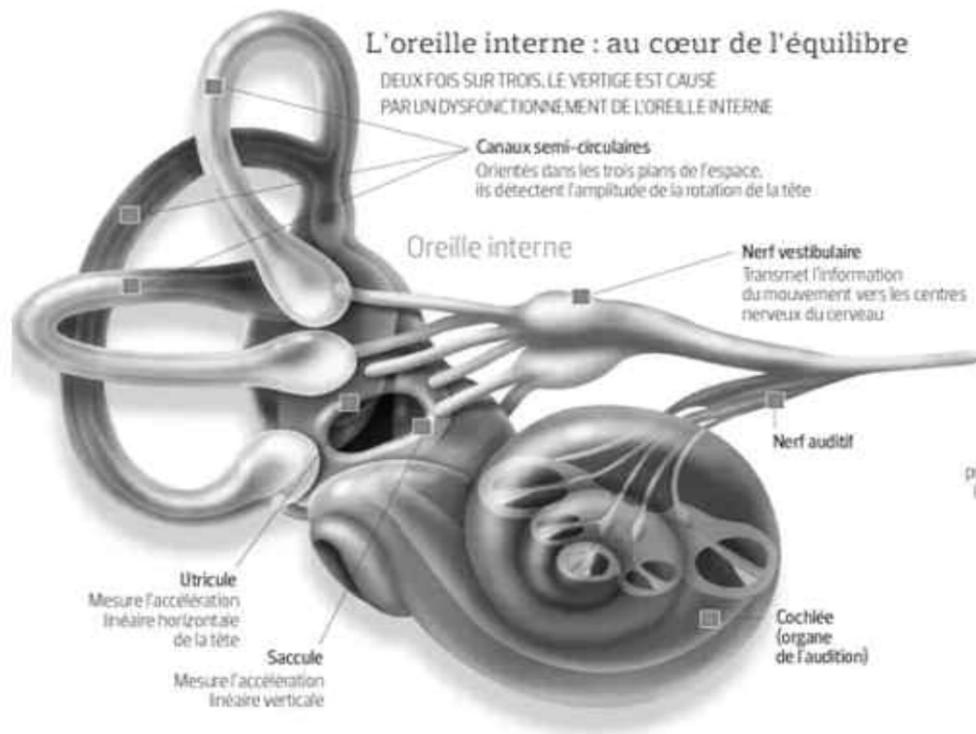
La première étape de la prise en charge d'une personne vertigineuse est l'interrogatoire. Il permet de préciser les impressions ressenties qui peuvent être :

- *La rotation des objets environnants ou de son propre corps
- *Une instabilité subjective
- *Un véritable déséquilibre accompagné de l'appréhension de tomber ou de réelles chutes
- *Une sensation de faiblesse ou de dérobement des membres inférieurs, d'étourdissement, d'éblouissement, de malaise, de tête vide, d'impression de sol cotonneux
- *Certains signes d'accompagnement peuvent également être présents comme une hypoacousie, des acouphènes, des nausées ou vomissements,

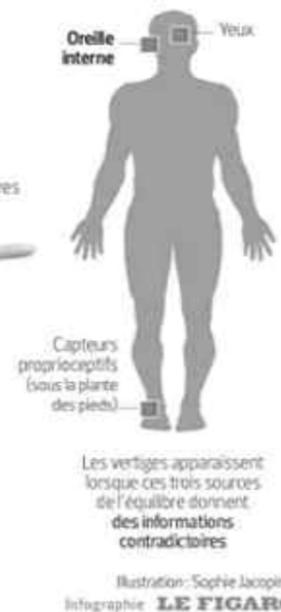
des douleurs au niveau du rachis cervical ou des signes plus généraux : augmentation du pouls, sensation de malaise avec sueurs, troubles visuels.

Vivre avec ses vertiges ?

Certaines règles peuvent réduire la fréquence des crises. D'autres en limitent les complications, en particulier quand il existe un risque de chute.



LES 3 SOURCES DE L'ÉQUILIBRE



Les règles hygiéno-diététiques concernant la maladie de Ménière comportent :

- * un mode de vie équilibré
 - * l'absence d'excès de tabac ou d'alcool
 - * un apport modéré en sel
 - * les techniques de relaxation peuvent être utiles pour certains patients (yoga, gymnastique) de même que l'absence de conflits et de stress qui peuvent être à l'origine de crises.
- Chez la personne âgée instable, les mesures préventives de la chute sont capitales. En effet, la chute chez la personne âgée est souvent source de complications (fractures du col du fémur, autres fractures) et de perte de confiance qui peut conduire la personne à limiter sa marche et ses sorties.

Conseils et mesures visant à prévenir les chutes comportent

- L'aménagement de l'habitation si elle présente des dangers avec la nécessité d'éliminer tous les obstacles pouvant être à l'origine d'une chute
- Un éclairage de bonne qualité avec par ailleurs une vérification de la vision de la personne âgée
- Le port de semelles adaptées et de soins chez le pédicure
- L'utilisation d'une canne pour les déplacements extérieurs, voire intérieurs.
- Un bilan rhumatologique des membres inférieurs et de la colonne vertébrale afin d'indiquer une kinésithérapie adaptée à chaque cas

Quels examens ?

Il existe de nombreux examens pour aider à poser le diagnostic de vertige et son origine. Ils sont d'abord cliniques :

- L'examen des conduits auditifs et des tympans avec un otoscope doit être systématique.
- Il en est de même de la mesure de l'audition avec un diapason, examen simple à réaliser en préalable à un audiogramme.
- Certaines manœuvres tentent de reproduire le vertige tandis que d'autres recherchent des troubles de l'équilibre comme le test de Romberg (sujet debout, pieds joints au garde à

vous, et les yeux fermés), ou encore le test de marche aveugle ou du piétinement aveugle.

- La recherche d'un nystagmus qui est un mouvement de va et vient synchrone des deux yeux, involontaire et rythmé.

Examens para cliniques :

- Le test calorique visant à mettre de l'eau froide et chaude dans le canal auditif et d'étudier quel type de nystagmus cela peut provoquer.
- Le vidéonystagmographie, examen étudiant le fonctionnement du système vestibulaire par l'intermédiaire du mouvement des yeux. Pour cela, on utilise une caméra infrarouge qui permet de filmer les yeux dans l'obscurité, évitant ainsi que la fixation fausse l'examen.
- L'audiogramme.
- Les potentiels évoqués auditifs, qui permet d'enregistrer l'activité électrique des voies nerveuses auditives de l'oreille et du cerveau.
- Le scanner qui permet de visualiser l'oreille interne et l'IRM qui offre la possibilité d'étudier le système nerveux central.

Quel traitement ?

Le traitement de la crise vertigineuse est avant tout celui de la cause lorsque celle-ci nécessite des mesures urgentes. C'est le cas des accidents vasculaires du tronc cérébral et du cervelet.

Une hospitalisation d'urgence en service de réanimation neurologique est nécessaire pour une prise en charge thérapeutique et un bilan neuroradiologique immédiat, du fait du risque d'œdème compressif.

En dehors de ces situations d'urgence, le traitement symptomatique de la crise vertigineuse fait appel à différents traitements médicamenteux.

Le traitement du vertige positionnel bénin repose sur une manœuvre dite - libératoire - qui consiste à basculer brutalement la personne, en position allongée, d'un côté au côté opposé.



TINDOUF, CONSERVATION DES FORÊTS

Préservation et valorisation de l'arganier

Dans la wilaya de Tindouf, une série de mesures et d'actions visant la préservation de l'arganier et l'extension des superficies consacrées à cette espèce arboricole a été lancée par la Conservation des forêts dans le cadre de la valorisation de cet arbre endémique.

PAR BOUZIANE MEHDI

C'est ce qu'ont annoncé, samedi 12 septembre, les responsables de la conservation des forêts.

Les services des forêts de cette wilaya frontalière ont adressé des suggestions aux instances centrales en vue de mettre en place une "cellule chargée de la protection et du développement de l'arganier et la mise en défense des zones de son peuplement à travers la promulgation de lois à même de résoudre le problème de l'impossibilité d'une double classification en tant que réserves du parc naturel de Tindouf et des zones endémiques de l'arganier dans la région", a expliqué le conservateur des forêts par intérim, Abdelmoumene Mouzaoui, précisant à l'APS que cette



espèce demeure aussi en quête d'une étude phytosanitaire pour remédier aux maladies parasitaires affectant cet arbre, en plus de l'encouragement de l'investissement dans son développement par la multiplication de pépinières pour l'extension des superficies de l'arganier, ainsi que le soutien de la femme rurale dans les activités d'extraction, de manière traditionnelle, de l'huile d'arganier en vue de développer l'écotourisme. Datant de 2013, une étude de la conservation des forêts indique que le territoire de l'arganier, qui s'étend sur plus de 672 hectares, dans une zone localisée à 110 km au nord-ouest de Tindouf, est peuplé de 5.257 arbres, soit une densité de 8 arganiers à l'hectare, répartis entre les zones de Touiref-Bouâm, Merkala et Targuanet. Connue pour sa grande capacité d'adaptation aux conditions climatiques et éco-systémiques de la région, cette plante constitue un moyen de lutte contre la désertification et un moyen de déve-

loppement du couvert végétal, en sus de ses retombées socio-économiques, dont l'extraction de l'huile d'arganier aux grandes vertus thérapeutiques et aux propriétés entrant dans la fabrication de produits cosmétiques.

Selon l'APS, la conservation des forêts a affirmé que les efforts de protection et de valorisation de cet arbre endémique ont également donné lieu à la réalisation d'un point de contrôle et d'observation pour les gardes forestiers chargés de la protection des forêts, notamment la lutte contre l'arrachage illicite et la déforestation, ainsi que la réalisation de forages et la plantation de 5 hectares de plants d'arganier. Au titre de l'exploitation agricole de cet arbre en tant que brise-vents, la Conservation a procédé à la remise aux agriculteurs de plus de 900 arbustes de cette espèce à planter sur une superficie de 9 hectares, une opération renouvelable chaque année sur des superficies allant de 4 à 6 hectares.

B. M.

TAGHIT, RÉSIDENCE ARTISTIQUE INTERNATIONALE "ONE BEAT SAHARA" Des artistes africains et américains du 8 au 28 février 2021

Une résidence artistique internationale "One Beat Sahara" (Un battement au Sahara) sera organisée du 8 au 28 février 2021 à Taghit (wilaya de Béchar), avec la participation de 25 musiciens de 7 pays africains et des États-Unis, a annoncé, mardi 8 septembre, l'artiste Chakib Bouzidi.

Cette résidence, qui est initiée par le Département d'État américain des affaires éducatives et culturelles et produite par Bang On A Can's Found Sound Nation, en partenariat avec l'Ambassade des États-Unis en Algérie, le ministère la Culture, et avec le soutien supplémentaire des ambassades des États-Unis en Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger et Tunisie, sera encadrée, en plus de M. Bouzidi, par des spécialistes de renom, à l'exemple de Domenica Fossati et Haile Supreme, a précisé à l'APS l'artiste et leader du groupe musical algérien Friky Spirit.

"L'objectif de cet important événement artistique est de créer, en collaboration, une œuvre originale et développer un réseau global d'initiatives musicales engagées civiquement, ori-

ginaires d'Algérie, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie et États-Unis", a-t-il fait savoir.

Pendant ce programme de 3 semaines, les participants exploreront les traditions musicales de la diaspora noire qui ont voyagé de l'Afrique aux Amériques, puis de nouveau en Afrique, de même que les artistes participants se concentreront particulièrement sur les éléments de ces traditions artistiques et leurs liens avec la musique nord-africaine ancienne et contemporaine, qui créent une puissance culturelle basée sur la résilience, la créativité et le soutien mutuel.

Le programme de cette résidence artistique prévoit aussi des activités artistiques de 6 jours d'événements publics et d'activités d'engagement social à Taghit, Béchar et Alger, en plus de l'animation par les participants d'ateliers communautaires avec des jeunes talents de la région et du développement de stratégies pouvant être appliquées dans leurs communautés d'origine.

Les ateliers communautaires avec des

jeunes talents de la wilaya de Béchar concerneront la région de Taghit, dans laquelle les musiciens joueront dans des maisons de retraite, parallèlement à des rencontres de formation de musique et de chant pour les enfants. Un "street studio est également au programme de cette résidence, dans le but de faire sortir le studio d'enregistrement des murs, et faire ainsi intervenir la communauté", a expliqué l'artiste Bouzidi, qui est également directeur artistique de cette résidence.

Les spectacles prévus à l'occasion de cet événement seront destinés à différents publics et trouveront des façons convaincantes de retracer le lien historique et moderne entre les 8 pays participants. Un appel à candidatures pour participation à cet événement artistique et culturel a été lancé du 2 août au 7 septembre 2020, ouvert à tous les musiciens et artistes sonores engagés civiquement, âgés de 19 à 35 ans, et les délibérations auront lieu à partir du 7 octobre par un jury composé de professionnels et les membres du programme OneBeat.

TISSEMSILT

Coup d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran

Le coup d'envoi de l'université d'été virtuelle du Coran a été donné samedi 12 septembre à partir de Tissemsilt.

Cette manifestation, organisée par le centre culturel islamique de Tissemsilt, comprend le lancement, à travers la page officielle et le site électronique de cette institution culturelle, d'un atelier pour l'apprentissage du Coran et ses dispositions au profit des jeunes encadrés par des instructeurs bénévoles du Livre Saint.

Les jeunes apprenants pourront, lors de cette manifestation d'une durée de 15 jours, s'abreuver de connaissances à travers une série d'ouvrages de "tafsir" du Saint Coran et du Hadith mis entre leurs mains, mais aussi avoir certaines notions sur les savants de l'Algérie et l'histoire des zaouïas du pays grâce à une bibliothèque numérique.

Le programme comprend également des concours du meilleur enfant et celui du meilleur jeune récitant du Coran, ainsi que du meilleur chant religieux.

Les vidéos des conférences à présenter par des cadres de la direction des affaires religieuses et des waqfs et des imams des mosquées du chef-lieu de la wilaya seront diffusées sur Internet. Les conférenciers aborderont des thèmes inhérents aux "bienfaits de la célébration de la nouvelle année de l'Hégire et de l'Achoura, ainsi que les bienfaits de l'apprentissage du Saint Coran".

KHENCHELA

Distribution de 8.000 bavettes aux candidats du baccalauréat

Un quota de 8.000 bavettes a été remis, samedi 12 septembre, aux services de la Direction de l'éducation de la wilaya de Khenchela en vue de sa distribution aux candidats du baccalauréat à l'initiative de la Direction opérationnelle locale de télécommunication d'Algérie Télécom et la chambre locale de l'artisanat et des métiers.

Conformément à la convention signée entre la direction générale d'Algérie Télécom et la Chambre nationale de l'artisanat, il a été procédé au financement d'un atelier de confection de bavette.

Elle a dans ce sens détaillé que le financement a concerné l'acquisition des machines à coudre et la fourniture de divers équipements pour les mettre à la disposition des artisanes chargées de la confection des bavettes.

Plusieurs dizaines d'artisanes se sont portées volontaires pour fabriquer près de 11.000 bavettes, remises à la direction de l'Éducation en vue de renforcer le protocole préventif sanitaire lors des examens de fin d'année scolaire.

APS

CÔTE D'IVOIRE

Vers un scrutin sous haute tension ?

A un mois et demi de l'élection présidentielle, le Premier ministre ivoirien Hamed Bakayoko appelle à des élections apaisées sur fond de manifestations contre la candidature controversée du président Alassane Ouattara.

Le Premier ministre ivoirien Hamed Bakayoko a appelé le 19 septembre 2020 à des «élections apaisées» devant quelques milliers de jeunes lors d'un meeting politique à Abidjan, à un mois et demi d'une présidentielle tendue, tandis qu'un incident s'est déroulé plus tôt avec des opposants. "N'écoutez pas ceux qui menacent la Côte d'Ivoire", "la Côte d'Ivoire de la jeunesse qu'on pouvait manipuler, c'est fini !", a clamé Hamed Bakayoko, vantant également le bilan du président Alassane Ouattara qui se représente pour un troisième mandat, illégalement selon l'opposition. Le Premier ministre, que ses partisans disent populaire parmi les jeunes, s'exprimait lors d'un meeting organisé par la Plateforme pour la victoire du RHDP. L'organisation est proche du parti au pouvoir, le



Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix, alors que la campagne électorale ne débute que le 15 octobre, comme l'a rappelé la commission électorale indépendante dans un communiqué du 17 septembre. Celui-ci précise que toute propagande électorale est interdite "en dehors de la durée réglementaire de la campagne". Il s'agissait du premier meeting politique en Côte d'Ivoire depuis l'annonce le 14 septembre par le Conseil constitutionnel des candidatures retenues pour la présidentielle du 31 octobre. Seules quatre des 44 candidatures déposées ont été validées

par le Conseil : celles du président Ouattara et de trois opposants, dont l'ex-président (1993-1999) Henri Konan Bédié. Selon Clément Yao, directeur de publication de L'Afrique Aujourd'hui interrogé par RT France, cette élection "sera vraiment la confrontation entre les deux personnages clés de la scène politique ivoirienne". Plusieurs opposants, parmi lesquels l'ex-allié de Ouattara, Guillaume Soro, dont la candidature a été recalée, contestent les conditions de la présidentielle, sans se prononcer clairement sur un éventuel boycott. Heurts entre manifestants et forces de

l'ordre Avant le meeting qui se déroulait dans la grande commune populaire de Yopougon, réputée favorable à l'ex-président Laurent Gbagbo, un incident a éclaté entre des manifestants de l'opposition et les forces de l'ordre. Vers 8h, au marché Sicogi, un petit groupe de manifestants a affronté les forces de l'ordre et incendié un véhicule de la gendarmerie, selon les témoignages anonymes de deux commerçants à l'AFP. Les autorités ivoiriennes ont interdit toute manifestation jusqu'au 30 septembre. La crainte de violences meurtrières est forte à l'approche du scrutin du 31 octobre, 10 ans après la crise née de la présidentielle de 2010 qui avait fait 3 000 morts, faisant suite au refus de Laurent Gbagbo de reconnaître sa défaite électorale face à Alassane Ouattara. Des échauffourées ont également eu lieu le 15 septembre dans plusieurs localités après l'annonce du Conseil constitutionnel. Cette colère trouve son origine dans la loi ivoirienne qui prévoit un maximum de deux mandats. Or, le Conseil constitutionnel a estimé qu'avec la nouvelle Constitution de 2016, le compteur des mandats d'Alassane Ouattara a été remis à zéro, ce que conteste farouchement l'opposition.

TAÏWAN

La Chine multiplie les démonstrations de force

Des manœuvres militaires chinoises qualifiées par le quotidien communiste *Global Times* de "répétition" pour envahir Taïwan, une deuxième visite à Taipei d'un responsable américain en quelques semaines... l'île dont Pékin ne reconnaît pas l'indépendance a été, ces derniers jours, au cœur de tensions inédites au XXI^e siècle.

La Chine considère comme "une provocation" la visite de Keith Krach, le sous-secrétaire d'Etat américain à la croissance économique, à l'énergie et l'environnement, du jeudi 17 au dimanche 20 septembre, pour participer à l'hommage national à l'ancien président taïwanais Lee Teng-hui. Surtout que ce déplacement est sur-

venu quelques semaines seulement après la visite, début août, du secrétaire d'Etat américain à la santé, Alex Azar. Jamais, depuis 1979, les États-Unis n'avaient envoyé à Taïwan des responsables de ce niveau. Parallèlement, Washington a approuvé la vente de sept systèmes d'armement à Taïwan, "dont des missiles mobiles permettant à l'armée de continuer à se défendre même si son aviation est mise hors de combat par la marine ou l'aviation chinoise", explique Mathieu Duchatel, responsable du programme Asie à l'Institut Montaigne, actuellement à Taipei. Pour répondre à cette "provocation", Pékin a engagé des manœuvres d'une rare ampleur. Durant la visite du

diplomate américain, son aviation a franchi la ligne médiane du détroit de Taïwan à deux reprises. Instaurée par les États-Unis, cette ligne n'a jamais été officiellement reconnue par la Chine, mais Pékin l'a respectée de 1999 à 2019. En revanche, elle l'a déjà franchie à cinq reprises en 2020. Selon la presse de Taïwan, un pilote chinois aurait déclaré à la défense taïwanaise que "la ligne médiane n'existe pas".

Pour M. Duchatel, "jusqu'à la fin des années 90, Taïwan disposait d'une supériorité militaire dans le détroit. Désormais, c'est l'inverse. La Chine veut mener une politique du fait accompli comparable à ce qu'elle fait en mer de Chine méridionale. Elle

impose peu à peu sa supériorité militaire et en profite pour collecter un maximum de données sur l'aviation taïwanaise en obligeant celle-ci à réagir. De leur côté, les États-Unis envoient des responsables pour faire passer un message clair à Pékin : n'attaquez pas Taïwan".

"Je crois que ces activités ne vont pas servir l'image internationale de la Chine. De plus, elles rendent les Taïwanais encore plus méfiants, comprenant même mieux la vraie nature du régime communiste chinois", a déclaré, dimanche, la présidente, Tsai Ing-wen. Le *Global Times* a explicitement menacé de "liquider" cette présidente démocratiquement élue.

COUR SUPRÊME AMÉRICAINE

Le Parti républicain veut passer en force au Sénat

Le nom de la candidate promise samedi 19 septembre par Donald Trump pour remplacer à la Cour suprême Ruth Bader Ginsburg, décédée la veille, icône des luttes féministes, n'est pas encore connu, mais la bataille de la confirmation par le Sénat des États-Unis est déjà engagée. Comme après la mort brutale du juge conservateur Antonin Scalia, le 13 février 2016, le chef de la majorité républicaine a aussitôt abattu ses cartes en affirmant que "le candidat du Président Trump aura droit à un vote dans l'enceinte du Sénat

des États-Unis". Il y a quatre ans, le même Mitch McConnell (Kentucky) avait bloqué le choix du président démocrate Barack Obama, en assurant que ce dernier avait perdu toute légitimité à onze mois de son départ de la Maison Blanche. Le calcul du chef de la majorité républicaine, maître de l'ordre du jour de la Haute Assemblée, ne fait guère de doute. Il est convaincu de pouvoir rassembler derrière lui la majorité qui a acquitté Donald Trump le 5 février, après sa mise en accusation par la Chambre des représentants. A

l'époque, les défections s'étaient limitées à Mitt Romney, sur un seul des deux articles adoptés par la Chambre des représentants.

L'équation est cependant autrement plus complexe qu'au début de l'année, pour des questions de fortune électorale autant que de calendrier. Avec trois voix d'avance seulement, la majorité républicaine reste fragile. Mitch McConnell fait le pari de la pression de la base conservatrice, sur un sujet qui pourrait avoir des répercussions sur le droit à l'avortement, un marqueur

essentiel de la "guerre culturelle" qui oppose les deux grands partis américains. Le camp conservateur peut perdre trois voix et parvenir tout de même à ses fins grâce au vote du vice-président, Mike Pence, qui est également le président du Sénat.

Les noms les plus surveillés sont les mêmes qu'en février : il s'agit de ceux des sénatrices Susan Collins (Maine), dont la réélection en novembre n'est pas assurée, de Lisa Murkowski (Alaska) et donc de Mitt Romney.

Agences

PROCÈS DE JULIAN ASSANGE

Silence assourdissant des médias

Daniel Ellsberg a apporté un témoignage puissant à l'audience d'extradition de Julian Assange, en s'exprimant par liaison vidéo à l'Old Bailey de Londres.

Pour ceux qui ne le connaissent pas, en 1971, Daniel Ellsberg, un brillant analyste employé comme consultant par le Pentagone, fait parvenir au *New York Times* un dossier sur la guerre du Vietnam classé - secret défense -. Ce document de 7.000 pages révèle les mensonges d'État sur cette guerre. Daniel Ellsberg devient alors l'homme le plus recherché en Amérique. Henry Kissinger, alors conseiller de Nixon à la Défense nationale, le baptise "l'homme le plus dangereux des États-Unis". Richard Nixon le qualifie lui de "fils de p...". Daniel Ellsberg sera poursuivi pour vol, conspiration et espionnage.

Des agents de la CIA tenteront même de dérober son dossier médical chez son psychiatre pour le charger davantage. Pourtant, le but de l'ancien consultant était simplement d'arrêter une guerre inutile, barbare, coûteuse et injustifiée. Devenu inconditionnel militant pour la paix, Daniel Ellsberg a reçu en 2006 le prix Nobel alternatif pour avoir placé la paix et la vérité en premier, au mépris de risques personnels considérables, et pour avoir consacré sa vie à inspirer les autres à suivre son exemple. Daniel Ellsberg s'est prononcé en faveur d'une nouvelle enquête sur les attentats du 11 Septembre.

Informers la population

S'exprimant sur l'importance des communiqués de WikiLeaks, Ellsberg a déclaré : "C'était clair pour moi que ces révélations, tout comme les papiers du Pentagone, avaient la capacité d'informer le public. Le public a été gravement trompé sur la nature de la guerre en Irak et en Afghanistan ; sur le déroulement de la guerre; sur la probabilité qu'elle se termine avec succès ou pas du tout; et que c'était une information de la plus haute importance pour le public américain".

Qualifiant les guerres démasquées par WikiLeaks, Ellsberg a expliqué que "la guerre en Irak était manifestement, même pour un profane, un crime contre la paix, une guerre d'agression".

"La guerre d'Afghanistan était immédiatement reconnaissable comme ce que l'on pourrait appeler le - Vietnam-istan -. C'était une reprise de la guerre du Vietnam malgré les grandes différences de terrain, de religion, de langue... La nature fondamentale de la guerre, qui consiste essentiellement en une invasion et une occupation d'un pays étranger contre la volonté de la plupart de ses habitants, était la même. Et cela signifiait que les perspectives étaient essentiell-



lement les mêmes, à savoir une impasse sans fin que nous connaissons en Afghanistan depuis maintenant 19 ans. Et cela aurait pu durer aussi longtemps au Vietnam si les vérités que le gouvernement essayait de cacher n'avaient pas été révélées au public".

Assange - Ellsberg, les deux faces d'une même médaille

Ellsberg a décrit comment : "Au cours des 40 années écoulées depuis la fin des documents du Pentagone, j'ai fait l'objet de nombreux commentaires diffamatoires de la part de certaines personnes, puis d'une longue période de négligence de la part des médias, et tout à coup, avec les documents Manning et Assange, j'ai trouvé que chaque fois que l'on mentionnait mon nom, c'était pour dire combien j'étais une très bonne personne... et pour se servir de moi comme obstacle à ces nouvelles révélations qui étaient prétendument très différentes des miennes... Je suis en total désaccord avec la théorie du - bon Ellsberg mauvais Assange -".

L'accusation d'Assange a tenté de suggérer que des preuves existaient que la publication de documents non censurés par WikiLeaks avaient directement causé du tort aux personnes nommées. Ellsberg a contesté ces propos : "Ai-je raison de croire qu'aucune [des personnes dont le gouvernement américain dit qu'elles ont été mises en danger] n'a réellement subi de préjudice physique... la réponse n'est-elle pas non?".

Peu après cet échange, Assange a pris la parole. Après que la juge de district, Vanessa Baraitser, a réduit Assange au silence, la liaison vidéo avec les journalistes qui regardaient a été coupée sans explication, et on ne l'a rétablie que dix minutes plus tard, alors que la procédure était toujours en cours.

L'événement a mis en évidence l'avertissement lancé par Ellsberg plus tôt dans son témoignage, selon lequel son propre traitement antidémocratique aux mains du système judiciaire américain menaçait désormais Assange. Il a expliqué que lors de son procès en vertu de la loi sur l'espionnage, son avocat n'avait pas le droit de lui demander pourquoi il avait copié et divulgué les documents du Pentagone parce que cela était "non pertinent. Il s'avère que chaque



affaire depuis lors, dont 2 affaires avant la présidence d'Obama, et 9 affaires sous Obama, ont toutes subi cette même interprétation de la loi sur l'espionnage... que la notion de motif ou de contexte n'est pas pertinente".

Les grands médias refusent de couvrir en détail le procès d'Assange

Craig Murray, ancien diplomate britannique et militant des droits de l'Homme.

Murray se positionne désormais comme l'homme dans la tribune du public, car il documente minutieusement et avec force détails ce qui pourrait être défini comme le procès du siècle en ce qui concerne la pratique du journalisme : le procès kangourou qui juge Julian Assange à Old Bailey, Londres.

Murray rapporte le moment exact où le masque de l'Empire est tombé :

"Les gants ont été enlevés, le gouvernement américain ayant explicitement fait valoir que tous les journalistes sont passibles de poursuites en vertu de la loi sur l'espionnage (1917) pour avoir publié des informations classifiées".

"Tous les journalistes" signifie tout journaliste légitime, de toute nationalité, opérant dans toute juridiction. ces *Le Washington Post*, le *New York Times* et tous les - grands médias libéraux - des États-Unis ne sont pas au tribunal pour l'entendre et n'en font pas état, en raison de leur complicité active dans la présentation d'un autre Julian Assange, en tant que sous-homme dont on peut ignorer le sort.

Rien à voir au tribunal

Murray a déjà détaillé comment "les

grands médias ferment les yeux". Il y avait trois reporters dans la galerie de la presse, dont un stagiaire et un représentant de la NUJ.

L'accès du public continue d'être restreint et les principales ONG, dont Amnesty, PEN et Reporters sans frontières, continuent d'être exclues à la fois physiquement et en ligne.

Murray a également détaillé comment "les 6 d'entre nous autorisés à entrer dans la galerie publique, d'ailleurs, doivent monter 132 marches pour y arriver, plusieurs fois par jour. Je suis avec John, le père de Julian, qui a 78 ans ; et un autre d'entre nous a un pacemaker".

Il n'y a pas eu d'article dans le *Guardian*, il n'y a rien eu dans le *Telegraph* et seulement un bref article dans le *Daily Mail*.

Il y a eu un bref article dans *The Independent* uniquement parce que l'un des témoins, Eric Lewis, est l'un des directeurs de l'*Independent Digital News and Media Ltd* qui publie le journal.

Pendant des années, le processus de dégradation de Julian Assange à un niveau sous-humain a été basé sur la répétition d'un tas de mensonges si souvent qu'ils deviennent la vérité. Aujourd'hui, la conspiration du silence sur le procès fait des merveilles.

Julian Assange est condamné pour avoir révélé des crimes de guerre impériaux en Irak et en Afghanistan. Pourtant, en fin de compte, tout ce bruit et cette fureur post-11 septembre ne signifient rien.

Agences

JS SAOURA

Ighil prolonge son contrat pour une année

Ayant rejoint le club de la JS Saoura lors du mercato hivernal, l'entraîneur Meziane Ighil a renouvelé son contrat pour une saison supplémentaire, selon un communiqué publié sur le site officiel du club.

La direction de la JSS a expliqué cette démarche par « les bons résultats du club réalisés sous la houlette de Meziane Ighil lors de la précédente édition du Championnat avant que celle-ci ne soit interrompue à cause de la pandémie de coronavirus », précise la même source. Une saison conclue à la sixième place du classement avec 33 points au compteur.

« Je suis heureux de poursuivre l'aventure avec la JSS. Je vais déployer tous les efforts nécessaires pour réussir de meilleurs résultats au cours du prochain exercice », a fait savoir l'ancien sélectionneur des Verts.

Concernant le programme de préparation, Ighil a assuré que toutes les dispositions ont été prises en vue de la nouvelle saison qui débutera dans quelques semaines. « Nous avons établi une feuille de route bien définie, s'étalant du premier stage programmé à Béchar jusqu'à la première journée de Championnat », rapporte-t-on de même source.

La direction de la JSS a engagée jusque-là trois nouveaux joueurs dans le cadre du mercato estival. Il s'agit de l'attaquant Mehdi Draouche, du défenseur Mohamed Amrane, arrivé tous deux en provenance du CA Bordj Bou-Arréridj, et, enfin, du milieu offensif Walid Belhamri, en provenance du WA Tlemcen.

EQUIPE NATIONALE

7e but en 8 matchs pour Bounedjah

Après une saison 2019-2020 compliquée, Baghdad Bounedjah a parfaitement réussi ses débuts 2020-2021 avec de nouveau un but inscrit en Champions League d'Asie contre Al Nasr aujourd'hui.

Le buteur algérien a réussi à égaliser pour les siens à la 87e minute face à Al Nasr d'Arabie saoudite pour le compte de la 5e journée de l'AFC Champions League.

Bien placé dans la surface, il profite d'un contrôle loupé par un coéquipier pour crucifier le portier australien Brad Jones.

En évitant la défaite des siens, il maintient intactes les chances de qualification d'Al Sadd en 1/8es de finale. Muet lors des trois premiers matchs de la saison, Bounedjah a inscrit 7 buts lors de ses 8 derniers matchs, dont 4 en Champions League.

LIGUE 2 : MO BÉJAÏA

C'est l'impasse au sommet !



Le conflit entre les différents actionnaires risque d'influencer très mal sur le MO Béjaïa, frappé par une crise multidimensionnelle depuis plusieurs mois.

PAR MOURAD SALHI

Le club phare de la Vallée de la Soummam est en train de vivre des moments délicats. Le conflit d'intérêt entre les actionnaires du club va compliquer davantage la situation du Mouloudia de Béjaïa en Ligue 2.

Cette formation a vécu une saison cauchemardesque, en flirtant avec une rétrogradation certaine en division inférieure, si ce n'est la décision de l'instance fédérale d'arrêter le Championnat.

Le président du Club sportif amateur (CSA/MOB), Bennaï Arab, avait appelé plusieurs fois à une réunion des actionnaires pour faire sortir le club de l'impasse, mais rien n'a été concrétisé. Les actionnaires refusent de se réunir et certains ont même décidé de ne plus remettre les pieds dans cette équipe. D'autres actionnaires, à l'image

d'Amar Boudiab ; avaient cédé leurs actions au club amateur.

Le président du Club sportif amateur ne peut, désormais, rien faire et tente de mettre la balle dans le camp des actionnaires. "Les actionnaires doivent assumer leurs responsabilités. Le club est une propriété des actionnaires. Maintenant, s'ils veulent liquider cette société, ils n'ont qu'à passer à l'action. Le MOB subit un acte de sabotage et il ne peut plus continuer comme ça. Notre équipe a besoin de sérénité pour préparer l'avenir", a-t-il dit. Mais ce n'est pas évident. Avec des dettes qui s'élèvent à 28 milliards de centimes, il sera difficile aux actionnaires d'assumer une telle somme faramineuse.

L'ex-président du MO Béjaïa, Attia Zahir, qui voulait venir en aide dans les premiers temps, fait marche arrière et qualifie la situation du club des plus inquiétantes. "Certains actionnaires sont là pour bloquer. La preuve, on n'arrive plus à se réunir depuis plusieurs mois.

Si certains refusent carrément de se présenter aux réunions, d'autres ne laissent pas les bonnes volontés travailler", a indiqué Attia.

Ce dernier avait, signalons-le, donné ses conditions pour revenir au club. Parmi ses conditions figure surtout l'éradication des "mauvaises habitudes". Pour lui, le club a besoin de "sérénité" pour qu'il puisse retrouver ses lettres d'or.

Une chose est sûre, les choses n'évoluent pas comme l'espéraient les inconditionnels de cette formation phare de la capitale des Hammadites. Les quelques tentatives de réconciliation et reconstruction emmenées par certains anciens dirigeants n'ont abouti à rien.

L'équipe n'a toujours pas repris les entraînements et la majorité des joueurs qui sont encore sous contrats ont saisi la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). La question qui se pose actuellement au sein de cette formation bougiote ce n'est ni la préparation, ni les joueurs ni encore moins entraîneur, mais plutôt l'identité du futur président.

Les inconditionnels de cette formation phare de Yemma Gouraya sollicitent les autorités locales pour éventuellement trouver une solution au problème.

M. S.

EQUIPE NATIONALE

Farès effectue sa première séance d'entraînement avec la Lazio

L'international algérien Mohamed Farès a effectué, lundi, sa première séance d'entraînement avec la Lazio Rome, où l'annonce officielle de son transfert en provenance de la Spal devrait intervenir "dans les prochaines heures", ont rapporté des médias italiens.

Ayant passé mercredi dernier la traditionnelle visite médicale d'usage, l'officialisation du transfert de Farès (24 ans) n'a toujours pas été faite, ce qui a alimenté les spéculations à propos d'un revirement de situation.

Mais sa participation à ce premier galop d'entraînement, conclu par un tête-à-tête avec l'entraîneur Simone Inzaghi, "a remis les choses dans l'ordre et chassé le doute", selon les mêmes sources. Pour le site Lalaziosiamonoi.it, proche du club romain, le retard dans l'annonce du transfert de l'Algérien est expliqué par "le temps nécessaire pour résoudre certains problèmes dans la rédaction des contrats et à la nécessité pour la Lazio de procéder au transfert de Jony",

retourné en Espagne rejoindre Osasuna.

L'ancien latéral gauche des Girondins de Bordeaux (France), voulu par l'entraîneur Inzaghi et le directeur sportif Igli Tare, vient renforcer un flanc gauche orphelin du capitaine Senad Lulic, victime d'une grave blessure à la cheville qui l'éloigne des terrains depuis plus de six mois.

D'après Alfredo Pedullà, expert du mercato, Farès aurait signé un contrat de cinq saisons pour un salaire annuel de 1,3 million

d'euros, plus bonus. Quant à la Spal, elle encaissera 8 millions d'euros, plus 2 millions de bonus.

Farès est le deuxième joueur algérien à porter les couleurs de la Lazio, après le meneur de jeu Mourad Meghni qui avait évolué chez les Biancocelesti entre 2007 et 2011.

La Lazio Rome s'est qualifiée pour la prochaine édition de la Ligue des champions, alors que la Spal a été reléguée en Serie B, au terme de la saison 2019-2020.

APS

**ENQUÊTES
CRIMINELLES**



21h00



«Affaire Liliane Kieffer : les lourds secrets du fils adopté». Le 3 mars 2017, à 19 heures. L'alarme anti-chute de Liliane Kieffer, une vieille dame de 84 ans vivant près de Strasbourg, envoie un signal de détresse. Les sapeurs-pompiers de Duttlenheim sont immédiatement envoyés sur les lieux. Ils s'attendent à une intervention banale mais ils vont faire une découverte épouvantable : Liliane gît dans une mare de sang à la cave, le visage tuméfié - «Affaire Kevin Sellier : duo machiavélique». Vallée du Vicdessos, dans l'Ariège. Le 11 mai 2012, un ramasseur de champignons découvre sous des branchages le crâne de Kevin Sellier, porté disparu depuis plusieurs mois

**ENQUÊTE SOUS
HAUTE TENSION**



21h00



Mobilisés 24 heures sur 24, les gendarmes de Saint-Tropez interviennent sur tous les fronts : plages à évacuer d'urgence à cause d'un obus de la Seconde Guerre mondiale, dépressifs qui tentent de se noyer, escrocs qui veulent dépouiller des personnes âgées, noctambules alcoolisés au volant, arnaqueurs qui vendent de faux séjours de vacances, sans parler d'une tentative d'agression sexuelle dans une villa chic de l'arrière-pays... Cette saison, bien loin de l'idée qu'on se fait de la petite brigade immortalisée à l'écran par Louis de Funès et Michel Galabru, les forces de l'ordre ont connu un été très chaud

**ALEX HUGO
UN RÊVE IMPOSSIBLE**



21h00



Alors qu'il cherche du secours, après un accident de varappe, Alex Hugo, perd connaissance sur une petite route de montagne. Il se réveille quelques heures plus tard à l'hôpital, avec dans sa poche un mystérieux appel à l'aide de la conductrice qui l'a déposé. Pas de nom, pas d'adresse, une seule information : la disparition inexplicable d'un enfant, il y a cinq ans, dans une communauté isolée. Alex décide de s'y introduire en prétextant chercher du travail. Il y découvre une dizaine d'adultes qui retapent quelques maisons délabrées et qui rêvent d'une société de la décroissance. Rapidement, Alex découvre le revers de la médaille

**DES RACINES ET DES
AILES
PASSION PATRIMOINE**



21h00



Ce nouveau numéro en Auvergne propose le survol de certains des plus emblématiques des 80 volcans de la chaîne des Puys, classée en 2018 au patrimoine mondial de l'Unesco. L'occasion de découvrir le puy de Côme, le seul volcan de la chaîne surmonté d'un double cratère. Depuis 2002, son sommet est inaccessible et interdit au public en raison de la vulnérabilité du site. Pourtant, Yves Michelin souhaite retrouver le chemin d'accès, l'aménager et le rouvrir aux randonneurs. Avec le paysagiste Alain Freyret, il effectue une ascension spectaculaire, dans la lumière du soir. Puis cap sur les châteaux fortifiés de Murol, Montpeyroux, Toumoël



**LA SELECTION
DU MIDI LIBRE**

LA SÉPARATION



21h00



Tout commence au cinéma. Pierre veut prendre la main d'Anne. Elle le repousse. De retour à la maison, la tension monte et la dispute éclate. Anne voudrait provoquer le dialogue avec Pierre, mais il est trop tard. Au cours d'une virée en province avec Claire et Victor, un couple d'amis qui annonce leur volonté de se marier, Pierre déclare qu'il souhaite se séparer d'Anne ; il ne supporte plus de la partager avec un autre. Les querelles deviennent bagarres. Anne consulte son avocat. Comme ils ne sont pas mariés, elle aura la garde de Loulou, leur enfant. C'est dur pour Pierre, très attaché à son fils. Mais sa décision est irrévocable

**LE MONDE DE JAMY
CES ANIMAUX SI PROCHES
DE NOUS !**



21h00



On croit tout savoir sur les chiens, les chats, les singes et les perroquets. Cette plongée du «Monde de Jamy» dans leur intelligence et leurs sentiments va lever tous les préjugés ! Car les animaux ressemblent aux humains bien au-delà de ce que l'on imagine. Ils savent compter, chanter, peuvent se révolter contre l'injustice, être dépressifs, et même avoir le sens de l'humour ! Au programme : «Quels sont les chiens les plus intelligents ?» ; «Les perroquets parlent par amour» ; «Vidéos Internet : au-delà du buzz, que dit la science ?» ; «Mieux comprendre nos chats» ; «Les cochons, futurs animaux de compagnie ?» ; «Les singes peuvent-ils nous surpasser ?» ; «Le cacatoès, un Arsène Lupin»

**E=M6 SPÉCIAL : LES
MYSTÈRES DU VENTRE
ENFIN DÉVOILÉS**



21h00



Mac Lesggy et son équipe explorent un monde totalement méconnu qui est pourtant au cœur de notre vie : le ventre. Quels sont les organes qui interviennent dans notre digestion, à quoi servent-ils ? Comment les aider à mieux fonctionner ? En effet, près d'un Français sur deux se plaint de maux de ventre. Mais où ont-ils mal et pourquoi ? Au cours de la soirée et grâce à des expériences étonnantes grandeur nature, nous allons comprendre comment fonctionne notre système digestif, s'il existe des aliments comme le lait ou les aliments acides qu'il faudrait éviter, ou encore pourquoi notre ventre et nos émotions sont si intimement liés

**THE RESIDENT
ANGE DE NEIGE**



21h00



Une tempête de neige s'abat sur Atlanta et Mina va devoir opérer un père de famille sans l'aide d'A.J., coincé par la météo. Kitt et Bell sont chargés de veiller sur les enfants de cet homme. L'atmosphère est tendue entre Nic et Conrad et un désaccord entre eux sur le traitement d'une patiente ne va pas arranger les choses. Devon transmet une leçon de vie à un jeune étudiant en première année de médecine

Fajr	05h10
Dohr	12h40
Asr	16h06
Maghreb	18h46
Icha	20h04

ÉGYPTE

Des manifestations anti-Sissi dans plusieurs villes du pays

Les Égyptiens renouent avec la contestation. Ces deux dernières nuits, des centaines de personnes ont manifesté dans les rues de plusieurs villes d'Égypte, afin de protester contre le régime autoritaire du président Abdelfattah Al-Sissi, rapportent plusieurs médias.

Au total, les manifestations se sont produites dans seize zones différentes, réparties à travers le pays. Des manifestants ont été notamment recensés au Caire, à Alexandrie, à Suez ou encore à Gizeh. Les manifestations ont attiré quelques centaines de personnes appelant à la chute du régime du président Sissi et à une nouvelle révolution dans le pays, après celle de 2011 qui avait provoqué la chute de Hosni Moubarak. Plusieurs vidéos circulant sur les réseaux sociaux ont fait état d'une participation relativement modeste aux manifestations. Les manifestations se sont déroulées à l'appel du dénommé Mohammad Ali, un entrepreneur égyptien en exil en Espagne. Ex-proche de Sissi qu'il accuse désormais de corruption, cet homme était à l'origine des manifestations qui se sont déroulées en septembre 2019 en Égypte, lorsque des milliers de manifestants étaient sortis dans les rues pour réclamer du président égyptien.

Initialement prises de court, les autorités ont par la suite lancé une vaste campagne de répression. Plus de 3.000 personnes



avaient été arrêtées dans le cadre de cette campagne répressive, notamment des personnalités connues pour leurs positions critiques vis-à-vis du pouvoir égyptien. Les appels à manifester avaient été également accusés par les médias étatiques affidés au pouvoir égyptien de complot externe visant à faire chuter le gouvernement.

Cette fois-ci, les autorités égyptiennes ont anticipé les manifestations, déployant une très forte présence policière et faisant usage immédiatement de gaz lacrymogènes et de balles en caoutchouc, pour disperser les premiers manifestants.

Les préparatifs à la répression avaient

même commencé plusieurs jours avant les manifestations annoncées. De nombreux policiers en civil se sont notamment déployés dans la capitale, fouillant les passants et vérifiant les pièces d'identité.

Le maréchal Sissi a accédé au pouvoir en Égypte, après avoir fait un coup au président islamiste élu Mohamed Morsi en 2013. En 2014, il se fait élire à la tête de l'Égypte avec 96,1% des suffrages, avant d'être réélu en 2018.

Depuis son arrivée au pouvoir, il a permis à l'armée de reprendre le pouvoir qu'elle avait relativement perdu après la révolution de 2011, et durcit la répression contre ses opposants.

BELMADI CONVOQUE 2 NOUVEAUX JOUEURS

Le match Algérie-Cameroun compromis

Le milieu offensif du Paradou AC, Adam Zorgane, et le défenseur du MC Alger, Nabil Lamara, figurent dans la liste élargie du sélectionneur national, Djamel Belmadi, en vue des deux éventuels matchs amicaux prévus en octobre en Europe, a indiqué hier l'agence officielle de source autorisée.

Considérés comme des cadors au sein de leurs clubs respectifs, Zorgane (20 ans) et Lamara (27 ans) ont accompli les formalités d'obtention de visa d'entrée dans le territoire européen.

La Fédération algérienne de football (FAF) a procédé cette semaine à l'envoi des convocations aux joueurs retenus pour le prochain stage de la sélection, coïncidant avec la fenêtre internationale s'étalant du 5 au 13 octobre, comme le stipulent les règlements en vigueur.

Concernant les futurs sparing-partners des "Verts", "rien n'a encore été conclu", souligne la même source, au moment où le secrétaire général de la Fédération camerounaise de football (Fécafoot), Benjamin Didier Banlock, a annoncé samedi la programmation d'un match amical face à l'Algérie aux Pays-Bas. Seulement, les autorités néerlandaises n'ont pas donné leur feu vert pour le déroulement de cette joute sur leur sol.

Deux autres options se présentent avec notamment, la programmation de deux matchs tests dans deux pays différents : en Turquie et au Portugal. La difficulté liée à la programmation de ces deux rencontres est expliquée par les restrictions sévères adoptées par certains pays européens, dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus (Covid-19).

Le coach national, Djamel Belmadi, a affiché son désir d'affronter "deux gros morceaux", afin de "jauger la qualité de ses joueurs après des mois d'inactivité causés par la pandémie".

Inactive depuis novembre 2019 en raison de la Covid-19, l'équipe nationale reprendra du service en novembre prochain avec au menu la double confrontation face au Zimbabwe, le 12 novembre à domicile et le 17 en déplacement, comptant pour les 3e et 4e journées des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Dans sa quête de défense du titre continental, l'Algérie a bien entamé la campagne qualificative de la CAN-2021 en alignant deux victoires de rang : à Blida face à la Zambie (5-0) et à Gaborone devant le Botswana (1-0).

ACCIDENTS DE LA ROUTE

29 morts et 1.254 blessés en une semaine

Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort et 1.254 autres ont été blessées, dans 1.030 accidents de la circulation survenus à travers le territoire national durant la période du 13 au 19 septembre, a indiqué hier, un communiqué de la Protection civile. Le nombre le plus élevé de victimes a été enregistré dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, avec 5 personnes décédées et 25 autres blessées dans 23 accidents de la route, précise la même source. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents chargés de cette mission ont effectué durant la même période 2.096 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 1.312 personnes, assurer les premiers secours à 697 et évacuer 91 autres vers les structures sanitaires. Les éléments de la Protection civile ont procédé, par ailleurs, à l'extinction de 1.192 incendies urbains, industriels et autres. S'agissant des activités de lutte contre la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), les unités de la Protection civile ont effectué 266 opérations de sensibilisation à travers 48 wilayas, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, et 894 opérations de désinfection générale à travers 48 wilayas.

COVID-19 EN ALGÉRIE

192 nouveaux cas, en 24 heures

La décrue de l'épidémie du nouveau coronavirus Covid-19 poursuit sa très lente décrue en Algérie. Ces dernières 24 heures, 192 nouveaux cas positifs ont été recensés, en baisse de cinq cas par rapport à la veille où 197 nouvelles contaminations avaient été enregistrées, selon le bilan établi hier mardi 22 septembre, par le ministère de la Santé. Cette lente décrue a été amorcée fin août et se poursuit donc très lentement. Par wilayas, Alger a enregistré le plus grand nombre de nouvelles infections au coronavirus avec 44 nouveaux cas, devant Blida avec 30 nouveaux cas. L'Algérie comptabilise désormais 50.215 cas positifs officiellement recensés depuis le début de l'épidémie en février dernier dans le pays. Pour les décès du Covid-19, ils sont en hausse : 10 nouveaux morts ont été déplorés ces dernières 24 heures contre 7 la veille, portant le total à 1689 depuis le début de l'épidémie en Algérie. Alors que 34 patients Covid sont en soins intensifs, 133 personnes infectées par le coronavirus ont été déclarées guéries ces dernières 24 heures.

DU 15 AU 19 SEPTEMBRE

485 migrants clandestins sauvés dans les eaux algériennes

485 migrants clandestins ont été sauvés au cours de 42 opérations distinctes menées par les Garde-côtes dans les eaux territoriales algériennes entre le 15 et 19 septembre, selon un bilan rendu public sur le site du ministère de la défense nationale (MDN).

Outre les 485 personnes interceptées et sauvées au cours de cette courte période, "dix (10) dépouilles d'émigrants clandestins dont l'embarcation a chaviré, ont été repêchées".

Le détail des opérations confirme que les voies de la migration clandestine sont à l'Ouest et à l'Est. Trois émigrants clandestins seulement ont été interceptés au niveau de la façade maritime Centre, contre 22 opérations au niveau de la façade Ouest, au cours desquelles (255) émigrants clandestins ont été interceptés et sauvés. 19 opérations ont été menées à l'est où (227) émigrants clandestins ont été interceptés et sauvés, précise le communiqué du MDN.

Harraga des Algériens en hausse

Selon un récent communiqué de l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), dans un communiqué publié mardi 9 septembre, les harraguas Algériens sont six fois plus nombreux qu'il y a un an.

Les Algériens ont représenté près des "deux tiers de toutes les détectations" de franchissements illégaux en Méditerranée

occidentale, a indiqué Frontex. Selon des statistiques espagnoles non publiques, révélées par le site Orient XXI, l'immigration clandestine vers l'Espagne a augmenté de 606% depuis le début de l'année 2020.

"Elle est maintenant bien plus importante que la marocaine. Au 6 septembre, 5.343 Algériens ont été appréhendés sur les côtes du Sud de la péninsule ibérique (67 % des immigrés irréguliers), contre seulement 1.178 Marocains".